

L'accord est analogue à l'entente passée entre la NASA et l'Agence spatiale européenne (ESA), aux termes de laquelle l'ESA est chargée de concevoir de mettre au point et de construire le SPACELAB, laboratoire spatial habité placé de façon permanente à l'intérieur de l'astronef Orbiter au cours de la mission SPACELAB.

Le Canada et l'Europe financent la recherche et la mise au point de leurs volets respectifs du programme de système de transport spatial. En termes d'avantages directs, l'accord NASA-CNRC assure au Canada l'accès tant à la navette spatiale pour le lancement d'astronefs et les missions de desserte qu'au SPACELAB à des fins d'expériences et d'applications; entre-temps, il prévoit aussi l'accès à des rampes de lancement conventionnelles. Le Canada a besoin d'une ouverture sur l'espace non seulement pour assurer la viabilité des programmes de recherche dans le domaine de la science spatiale, mais encore pour exploiter le potentiel sans cesse croissant des communications par satellites et des systèmes de détection. De plus, le programme TNS améliorera la capacité de l'industrie canadienne en matière de conception et de construction de systèmes spatiaux perfectionnés et fournira une assise technologique à partir de laquelle le Canada sera en mesure de participer au futur marché mondial des télémanipulateurs capables de fonctionner dans divers milieux.